

Titre de la formation	Durée	Type	Tarif HT
Réagir efficacement après le rejet d'une réponse à un appel d'offres	7 heures (1 jour)	- Inter (à Sevran) - Intra* (dans vos locaux) - Distanciel	790 € / pers.

- **Objectifs** : Connaître et faire valoir ses droits en cas de rejet de son offre, obtenir des informations capitales sur ses concurrents, obtenir la communication des pièces, savoir saisir le juge
- **Pour qui ?** : Chargés d'affaires, assistant(es) commercial(es), chefs d'entreprise, toute personne chargée de répondre aux appels d'offres de marchés publics
- **Prérequis** : Connaître les principes de la commande publique, ou avoir une pratique dans ce domaine
- **Moyens pédagogiques** : Une partie théorique illustrée sur un support Power Point, une partie pratique où seront examinés des cas précis d'éviction d'offres
- **Moyens techniques** : Salle de formation, accès à Internet, vidéoprojecteur, un ordinateur par stagiaire, supports de cours sur papier et clé USB, documents sous la forme papier et électronique

(*Possibilité de réaliser la formation dans les locaux de votre choix uniquement dans la région Ile-de-France. Des frais de déplacement peuvent être appliqués. Contactez-nous pour plus de précisions).

Points forts :

Lettre de motivation de rejet. Lettre de demande de communication de pièces. Maquette de contestation d'un rejet d'offres. Vérification de l'acquisition des connaissances lors des ateliers. Suivi de l'exécution de l'action. Nos formateurs ont pour la plupart une expérience de plus de 10 années d'accompagnement d'entreprises au quotidien.

Contenu :

Les obligations du pouvoir adjudicateur après l'analyse de l'offre

- Les différents statuts d'invalidité d'une offre : inappropriée, irrégulière et inacceptable
- Les obligations du pouvoir adjudicateur en cas d'offres anormalement basses
- L'information des candidats évincés dans un MAPA et dans les procédures formalisées
- Le respect du délai de suspension de la signature
- La signature et la notification du marché public
- L'avis d'attribution
- La publication des données essentielles des marchés publics

La communication des motifs de rejet de l'offre

- Le cadre juridique et le contenu de la lettre de rejet suivant le type de procédure
- Le cadre juridique de la déclaration d'infructuosité
- Le cadre juridique de la déclaration sans suite
- Savoir rédiger une demande de motivation de rejet
- Savoir réagir en cas de défaut de motivation ou de motivation insuffisante

La communication des pièces du marché

- Le cadre juridique de la communication des documents administratifs
- Typologie des pièces communicables du marché public
- Typologie des pièces non communicables du marché public
- Savoir rédiger une demande de communication de pièces
- Les moments opportuns pour formuler la demande de communication de pièces
- Savoir réagir en cas de défaut de communication des pièces demandées

L'exploitation des informations et documents reçus

- Savoir s'informer légalement sur la situation et le positionnement de ses concurrents
- Savoir s'informer légalement sur les futurs besoins du pouvoir adjudicateur
- Savoir mettre en adéquation son offre technique et financière avec les informations collectées

La contestation du rejet de l'offre dans le cadre d'un référé

- La saisine du juge du référé précontractuel et les moyens à invoquer
- La saisine du juge du référé contractuel et les moyens à invoquer
- Structure type d'une requête en référé

La contestation du rejet de l'offre dans le cadre d'une requête en annulation

- La saisine du juge de la contestation de la validité du contrat et les moyens à invoquer
- Les conditions d'indemnisation de la perte de chances sérieuses de remporter le marché
- Structure type d'une requête en annulation

Les autres formes de résolution d'un conflit

- La signature d'un protocole d'accord transactionnel
- Le recours au médiateur des entreprises rattaché au Ministère de l'économie
- La saisine du Comité Consultatif de Règlement amiable des litiges (CCRA)